

## **La Lettre des Elus DTSI - avril 2025**

DOSSIER INFORMATION NEW NOISY

Encore un dossier SDIT !

En l'occurrence il s'agit, ici, d'une phase de mise en œuvre du SDIT en octobre 2024 (présentation PSDI novembre 2023), avec le maintien d'un site à l'Est de la région parisienne au prix de la fermeture du site de Bagnolet Eastview à l'horizon fin 2025.

A terme il restera les campus d'Orange Village, Orange Gardens, Orange Stadium, Bridge et une prise à bail dans l'Est parisien. Ce projet de déménagement, baptisé «New Noisy », acte cette décision puisqu'il s'agit du site de Noisy Capitale.

106 salariés des équipes DTOF/DTR et DSI actuellement sur Bagnolet Eastview, Prisme, Noisy Mont d'Est seront transférées sur le bâtiment Noisy Capitale. 10 personnes de Bagnolet déménageront sur Marcadet et 7 personnes de Ménilmontant rejoindront Noisy Mont D'Est, dans une logique de proximité métiers.

Pour la CFDT, aucune surprise, le même modèle que tous les autres dossiers SDIT qui nous sont présentés : concentration des équipes sur un campus, passage en « espaces dynamiques », fermeture de sites.

Mêmes causes, mêmes effets : densification sur des espaces ouverts, problèmes acoustiques, de températures, aggravation des temps de trajets, impacts sur la vie privée des salariés, fatigue et stress supplémentaires.

Les élus CSE DTSI ont décidé à l'unanimité de missionner un cabinet d'expertises, « SSCT Expertises » afin d'analyser :

- Les conditions de travail liées à la nouvelle organisation du travail et leurs impacts sur l'organisation générale du travail
- La charge de travail,
- La mobilité géographique,
- L'aménagement des espaces et des environnements de travail,
- La prise en compte des normes et réglementations en vigueur (sécurité incendie, renouvellement d'air, aménagement...)
- Les ambiances de travail (sonores, lumineuses, thermiques, ...)
- La prise en compte de tous types de handicap,
- La restauration,
- L'accessibilité et les parkings,
- Les aspects psychosociaux
- L'aggravation et les impacts sur les temps de trajet globaux
- ...

Et d'être éclairés sur les risques à prévenir par les préconisations fournies par le cabinet d'expertises

La consultation des élus du CSE DTSI sur ce dossier est prévue pour mai 2025.



## Dossier Information New Noisy

### Encore un dossier SEXT ?

En l'occurrence il s'agit, ici, d'une phase de mise en œuvre du SEXT en octobre 2024 (présentation PSD novembre 2023), avec le maintien d'un site à l'Etat de la région parisienne au prix de la fermeture du site de Bagnolet Kadview à l'horizon fin 2025.

Il s'agit de restaurer les campus d'Orange Village, Orange Gardens, Orange Stadium, Bridge et une partie à huis clos l'Etat parisien. Ce projet de réaménagement, baptisé «New Noisy», avec cette décision préalable s'agit du site de Noisy Capitale.

30 salariés des équipes DTOS/DTR et DSI actuellement sur Bagnolet Kadview, Orange, Noisy Mont d'Etat seront transférés sur le bâtiment Noisy Capitale.

30 personnes de Bagnolet déménageront sur Marcadet et 7 personnes de Marcadet rejoindront Noisy Mont DTSI, dans une logique de proximité métiers.

Pour la CPE, aucune surprise, le même modèle que tous les autres dossiers SEXT qui nous sont présentés : concentration des équipes sur un campus, passage en « espaces dynamiques », fermeture de sites.

Mêmes causes, mêmes effets : **densification** sur des espaces couverts, problèmes acoustiques, de température, aggravation des temps de trajet, impacts sur la vie privée des salariés, **fatigue et stress** supplémentaires.

Les élus CSE DTSI ont décidé à l'unanimité de missionner un cabinet d'expertises, « SEXT Expertises » afin d'analyser :

- Les conditions de travail liées à la nouvelle organisation du travail et leurs impacts sur l'organisation générale du travail
- La charge de travail,
- La mobilité géographique,
- L'aménagement des espaces et des environnements de travail,
- La prise en compte des normes et réglementations en vigueur (sécurité incendie, renouvellement d'air, aménagement...)
- Les ambiances de travail (sonores, lumineuses, thermiques, ...)
- La prise en compte de tous types de handicap,
- La restauration,
- L'accessibilité et les parkings,
- Les aspects psychosociaux
- L'aggravation et les impacts sur les temps de trajet globaux
- ...

Et d'être éclairés sur les risques à prévenir par les préconisations fournies par le cabinet d'expertises

La consultation des élus du CSE DTSI sur ce dossier est prévue pour mai 2025.

Site Web : [www.cfdt.com](http://www.cfdt.com) ou [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

Mélanie Pouch BIANCHI, Laurence BRESSIER, Isabelle DECHAMPS, Marie-Hélène ESCOFF MAURICE, Christian PROCHERON, Laurence GURGEL, Monique G., Jean François DE BRAL, Loïc DE BRAL, Pascal PÉLAGIER, Philippe MARTEL, Séverine VIGNAL

Présidente : [marie-helene.escoff@orange.com](mailto:marie-helene.escoff@orange.com) | [bruno.debraland@orange.com](mailto:bruno.debraland@orange.com)

Rejoignez-nous à notre Newsletter : [cfdt\\_dtis@orange.com](mailto:cfdt_dtis@orange.com)

Infos pratiques

**Suivez-nous sur les réseaux !**



[www.s3c-cfdt.com](http://www.s3c-cfdt.com)



[S3C Télécoms prestataires IDF](#)



[s3ctelecomsprestatairesidf](#)



[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)



[s3ctelecomsprestatairesidf](#)



[S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[La Lettre des Elus DTSI - avril 2025](#)